



**Le Conseil Municipal se réunira le
mardi 21 avril 2026
À 18h30
Salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

- 1- Compte Financier Unique 2025 (CFU). Budget principal. Budget communal.
- 2- Budget Communal 2026-Affectation du résultat de la section de fonctionnement.
- 3- Fixation des taux de fiscalité locale.
- 4- Vote du Budget Primitif 2026-Budget principal.
- 5- Compte Financier Unique 2025 (CFU). Budget Gendarmerie.
- 6- Affectation du résultat-Budget Gendarmerie.
- 7- Vote du Budget annexe de la Gendarmerie 2026.
- 8- Acquisition de plein droit de biens vacants et sans maître AS41 Trialbe Ouest.
- 9- Acquisition de plein droit de biens vacants et sans maître AP55 Combe du Loup.
- 10- Acquisition de plein droit de biens vacants et sans maître AP38 La Glacière.
- 11- Acquisition de plein droit de biens vacants et sans maître AD75 Le Vignassou-AS70 Trialbe Ouest.
- 12- Acquisition de plein droit de biens vacants et sans maître AP70 Combe du Loup.
- 13- Acquisition de plein droit de biens vacants et sans maître AL12 La Grangette-AS36 Trialbe Ouest, AS68 Trialbe Ouest.
- 14- Acquisition de plein droit de biens vacants et sans maître AB200, AB213 Rue de la Clape.
- 15- Règlement intérieur du Conseil Municipal.
- 16- Questions diverses.

Fait à Vinassan, le mardi 14 avril 2026.

Le Maire,

Didier ALDEBERT

